



Violence conjugale devant mineurs

Par **flora011326**, le **26/04/2021** à **09:30**

Bonjour,

Mon conjoint avait pris pour habitude de boire tout les soirs plusieurs verre de whisky et il était en burn-out.

Il m'a poussé suite à une dispute houleuse sur la garde de sa fille car nous sommes une famille recomposée et cherchions a déménager.

Je suis mal tombé et me suis cognée la tete fortement au sol, j'ai eu une grosse bosse et une confusion de plusieurs heures.

Ce n'était malheureusement la premiere fois mais toutes les fois ont été seulement le fait de me repoussée pour arreter les disputes.

Ma fille a pris peur et a telephoné à la gendarmerie, ils ont emmené Monsieur 48 heures en dégrisement.

Depuis, il est poursuivi pour violence devant mineur, pas pour moi car je n'ai pas porté plainte ni fait d ITT.

Il est en gros poursuivi par l'état.

Il n'a pas le droit de rentrer a notre domicile ni en contact avec moi pendant 3 mois et cela fait deja 1 mois.

Je souhaiterais savoir ce qu'il encours comme peine car il a arrêté de boire et a eu une obligation de soin.

Merci pour votre retour